



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Préfecture
Direction des collectivités
locales et de l'aménagement
Bureau de l'aménagement
et de l'urbanisme

AFFAIRE SUIVIE PAR P. GARÇAULT
TÉLÉPHONE 02.38.81.42.15
COURRIEL pascal.garcault@loiret.gouv.fr
RÉFÉRENCE I:\BAU\AMENAGEMENT\PEB\AERODROME ST DENIS DE
L'HOTEL\REUNION 15_06_2016\CR_REUNION.ODT



ORLÉANS, LE 30 JUIN 2016

**Compte-rendu de la réunion de la commission consultative
de l'environnement de l'aérodrome de Saint Denis de l'Hôtel
Mercredi 15 juin 2016**

La commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint Denis de l'Hôtel s'est réunie le mercredi 15 juin 2016 à 14h30 à l'aérodrome de Saint Denis de l'Hôtel, sous la présidence de M. Hervé JONATHAN secrétaire général de la préfecture du Loiret.

Etaient présents :

Au titre des **représentants des professions aéronautiques :**

- M. Jean-Paul BORDRY, président de l'aéro-club d'Orléans et du Loiret
- M. Jean-Pierre GARNIER, vice-président du SMAEDAOL
- M. Jean-François VASSAL, directeur du SMAEDAOL
- M. Frédéric CHESNEAU, société SKY BOX

Au titre des **représentants des collectivités locales :**

- M. Jean-Claude NAIZONDARD, maire de Vitry aux Loges
- Mme Bernadette ROUSSEAU, conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire

Au titre des **représentants des associations :**

- M. Antoine ARNODIN, président de l'association de défense des riverains de l'aérodrome de Saint Denis de l'Hôtel (ADRAS)
- Mme Anne-Joëlle LEGOURD, présidente de l'association Le Carillon de Combreux
- M. Xavier VAVASSEUR, ADRAS

Au titre des **représentants de l'administration :**

- M. Lionel COSTE, direction de la sécurité de l'aviation civile Ouest
- M. Stéphane BOILE, direction départementale des territoires
- M. Pascal GARÇAULT, préfecture du Loiret

Le président de séance remercie les représentants de l'aérodrome d'accueillir la commission sur le site de Saint Denis de l'Hôtel puis il remercie également les participants. Il demande si le quorum est atteint.

Le quorum étant atteint et aucun propos liminaires n'étant exposé, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

- approbation du compte rendu de la réunion du 3 février 2015
- bilan 2015 et perspectives 2016
- questions diverses.

1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 3 février 2015

Le président précise que le compte rendu de la réunion du 3 février 2015 a été transmis l'année dernière aux participants ; il propose qu'il soit soumis au vote de la commission .

L'ensemble des participants votent pour son adoption en l'état excepté Mme Legourd qui explique qu'une partie de ses remarques n'ont pas été retransmises fidèlement.

Le compte rendu de la réunion du 3 février 2015 est approuvé (une voix contre)

2 – Bilan 2015 et perspectives 2016

M. Vassal prend la parole et indique que tous les chiffres et statistiques de l'aérodrome sont sur le site de l'aéroport : www.aeroport.loiret.port.fr, rubrique environnement .

32077 mouvements ont eu lieu en 2015 (en légère baisse par rapport à 2014 : 32625) dont 29 267 mouvements privés ; 174 mouvements commerciaux pour 1058 passagers ce qui représente un taux de remplissage satisfaisant.

Plus de 3,7 tonnes de colipostage ont transité par l'aéroport (2,5 t en 2014). On note également une augmentation des mouvements de planeurs (2636 contre 1956 en 2014). Les largages de parachutistes sont au nombre de 2094 (2365 en 2014) et 591 mouvements militaires (484 en 2014).

M. Vassal aborde les prévisions 2016 : le mauvais temps des mois de mai et juin ne font pas augurer de bons chiffres de fréquentation. Une stabilisation est attendue pour les voyages d'affaire. Cependant les mouvements militaires devraient être à la hausse puisque la base de Bricy est en travaux et que l'aérodrome accueille également des entraînements militaires pour la base d'Avord.

M. Vavasseur fait remarquer que l'investissement dans un nouveau lanceur de planeur favorise une hausse d'activité. Toutefois, cette activité fut troublée par les récentes inondations qui ont touché la région.

M. Arnodin demande si les statistiques fournies permettent de faire une distinction entre les appareils les plus bruyants et les autres. Par exemple, le 19 mai vers 15 heures un avion à réaction a gêné beaucoup de personnes. De même pour les hélicoptères qui volent en dehors des heures autorisées.

M. Vassal demande quel était le type d'hélicoptère puis fait remarquer que des appareils privés mais également ceux d'ERDF/RTE, du SAMU, de la Gendarmerie et de la Sécurité Civile viennent s'entraîner régulièrement. Il rappelle que le temps total comprend les 2 mouvements (atterrissage / décollage) et le temps passé en vol. De plus la notion de bruit est subjective et varie d'une personne à l'autre. Les études de bruit ont été effectuées lors du PEB grâce à un logiciel dédié. L'aéroport n'est pas équipé d'un logiciel permettant de différencier ces données.

Mme Legourd demande si parmi les vols commerciaux, l'on peut distinguer le type d'appareil qui se pose et décolle chaque jour ainsi que le nombre de passagers par vol.

Vassal reconnaît ne pas être en mesure de donner ces chiffres.

Le président demande à Mme Legourd quel intérêt peut-il y avoir à posséder ces chiffres.

Mme Legourd répond que l'aérodrome est devenu aéroport malgré la présence d'un PEB et d'un PSA. De plus les travaux de l'aérogare ont été « imposés » sans consultation de la population.

M. Garnier en sa qualité de maire de Saint Denis de l'Hôtel signale qu'il n'a pas reçu de remarques sur l'activité de l'aérodrome et ses nuisances. Il rappelle que cette structure représente un soutien à l'économie locale et en favorise le dynamisme.

M. Arnodin affirme que certains avions ne respectent pas le tour de piste et qu'une activité d'équitation a été perturbée au passage d'un avion.

M. Vassal rappelle que l'activité initiale de l'aérodrome était de 42 000 mouvements et qu'il est aujourd'hui de 32000.

Mme Legourd aborde une situation datant de août 2015 à l'occasion d'une manifestation sur la commune de Seichebrières. Un hélicoptère a volé le dimanche du matin au soir sans tenir compte de l'arrêté préfectoral. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Elle demande que la préfecture intervienne.

Le président répond ne pas avoir été destinataire d'un rapport de gendarmerie sur cet événement et qu'il ne représente pas l'autorité judiciaire.

M. Vavasseur signale que la situation s'est améliorée et qu'elle peut progresser grâce à la vigilance des acteurs, aux contrôles des autorités et à l'équipement des appareils.

Le président complète ces propos en rappelant le dispositif efficace associant les services de l'Etat, le gestionnaire et les associations dans le but de réduire les nuisances. Il rappelle le processus de prise de décision pour l'arrêté préfectoral de survol qui est basé sur les avis de services spécialisés (DGAC, DCPAF, DREAL, DDT etc).

M. Naizondard maire de Vitry aux Loges est sensible à la bonne coopération des services, des associations et des élus. Il prône la recherche d'un compromis car la nuisance du bruit est en baisse et des marges de manoeuvres existent.

M. Arnodin aborde les progrès effectués par la technologie aéronautique. Les avions électriques sont en cours de développement.

Mme Legourd demande si le PSA a été approuvé et si le rapport du commissaire enquêteur est disponible.

Le président répond par l'affirmative en proposant un envoi du lien internet pour la consultation et ligne sur le site de la préfecture.

Mme Bouilly demande à obtenir les destinations des vols commerciaux afin de prendre en compte l'impact de l'activité sur l'environnement.

M. Vassal cite Londres, la Belgique, la Corse, la Hollande mais indique qu'il lui est difficile de fournir ces éléments d'une part parce que le logiciel de l'aéroport est limité et d'autre part parce qu'il a des difficultés de personnel. Sa priorité est la sécurité.

M. Garnier informe la commission que, sensible à l'environnement, la commune de Saint Denis de l'Hôtel a pris en compte l'activité de l'aéroport dans son agenda 21.

M. Vassal complète cette information par la publication sur son site internet de l'analyse des eaux rejetées par l'aéroport. De plus, 12 ruches ont été installées en bout de piste. La première récolte de miel devrait avoir lieu en juin.

Mme Legourd demande avec quelles compagnies aériennes l'aéroport a-t-il passé des contrats.

M. Vassal cite de mémoire la Ligue 2 de football, KLM, City Jet, Op!by AirFrance, British Airways et une compagnie yougoslave.

Le président conclut la réunion en proposant aux membres de la commission de se retrouver en 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune personne ne souhaitant intervenir, la séance est levée à 16h30.

Le président,



Hervé JONATHAN



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Préfecture
Direction des collectivités
locales et de l'aménagement
Bureau de l'aménagement
et de l'urbanisme

LE PREFET DU LOIRET

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la commission consultative
de l'environnement de l'aérodrome
de Saint Denis de l'Hôtel

(liste des destinataires ci-jointe)

AFFAIRE SUIVIE PAR PASCAL GARCAULT
TÉLÉPHONE 02.38.81.42.15
COURRIEL PASCAL.GARCAULT@loiret.gouv.fr
RÉFÉRENCE L:\BAU\AMENAGEMENT\PEB\AERODROME ST DENIS
DE L'HOTEL\REUNION 15_06_2016\DIFFUSION CR.ODT



ORLÉANS, LE - 1 JUIL. 2016

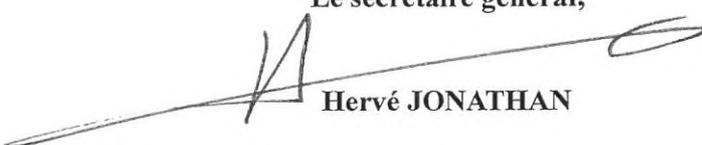
AM3146

OBJET : Compte rendu de la Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Saint Denis de l'Hôtel du 15 juin 2016.

P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le compte rendu de la réunion de la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel qui s'est tenue le mercredi 15 juin 2016 dans les locaux de l'aérodrome.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Hervé JONATHAN

Liste des membres de la Commission Consultative de l'Environnement
de l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel

- Monsieur Jean-François VASSAL
Directeur du SMAEDAOL
- Monsieur Gervais BOUREAU
Agent du SMAEDAOL
- Monsieur Franck COURTEAUX
Pilote aviation d'affaire
- Monsieur Jean-Yves FORTIER
Société SOFAXIS
- Monsieur Jean-Paul BORDRY
Président de l'aéro-club d'Orléans et du Loiret
- Monsieur Jean-Christophe ROY
Société TRANSAIR
- Monsieur Frédéric CHESNEAU
Société SKY BOX
- Madame Magalie CUSSY
Société HELISPHERE
- Monsieur Jean-Pierre GARNIER
Vice-président du SMAEDAOL
- Monsieur Christian BRAUX
Membre du comité syndical du SMAEDAOL
- Mme Bernadette ROUSSEAU
Conseillère municipale de Châteauneuf sur Loire
- M. Arnauld MARTIN
adjoint au maire Saint Denis de l'Hôtel
- Monsieur Jean-Claude NAIZONDARD
Maire de Vitry aux Loges
- Mme Dominique QUETARD
Conseillère municipale de Donnery
- M. Philippe AUGER
Conseiller municipal de Fay aux Loges
- M. Daniel BRETON
Adjoint au maire de Jargeau
- Madame Anne BESNIER
Vice présidente du Conseil régional du Centre

- Monsieur Jean-Philippe GRAND
Conseiller régional délégué
- Monsieur Gérard MALBO
Conseiller départemental
- Madame Florence GALZIN
Conseillère départementale
- Monsieur Antoine ARNODIN
Président de l'association de défense des riverains de l'aérodrome de St Denis de l'Hôtel (ADRAS)
- Monsieur Xavier VAVASSEUR
Association de défense des riverains de l'aérodrome de St Denis de l'Hôtel (ADRAS)
- Monsieur Jean-Louis GANDON
Association de défense des riverains de l'aérodrome de St Denis de l'Hôtel (ADRAS)
- Monsieur Pierre BECK
Association de défense des riverains de l'aérodrome de St Denis de l'Hôtel (ADRAS)
- Madame Anne-Joëlle LEGOURD
Présidente de l'association "Le Carillon de Combreux"
- Madame Pascale CADIER
Association « Le Carillon de Combreux »
- Monsieur Eric PIGNON
Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie de Fay aux Loges (AREC)
- Madame Mauricette DEBERNE
Association pour le respect de l'environnement et du cadre de vie de Fay aux Loges (AREC)
- Madame Nicole BOUILLY
Association Loiret Nature Environnement
- Monsieur Didier PAPET
Président de l'association Loiret Nature Environnement
- Madame la directrice départementale des territoires du Loiret
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre
- Monsieur le Directeur de la sécurité de l'Aviation civile Ouest
- Monsieur le délégué de la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Ouest pour la région Centre